

Fiche de renseignements

Brocante

14 septembre 2025



Dossier internet à adresser au :
1 impasse des haies
78440 Gargenville
Avant le **6 septembre 2025**

A remplir conformément à la réglementation en matière de vente d'objets mobiliers sur les foires à la brocante, etc...

Article L310-2 Code du commerce

Modifié par LOI n°2008-776 du 4 août 2008 - art. 54

Article R310-8 Code du commerce

Modifié par Décret n°2009-16 du 7 janvier 2009 - art. 1

Cadre réservé à l'AGIC

Joindre une photocopie recto-verso d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (pour les Gargenvillois) et une liste des objets mis en vente. Règlement et caution à l'ordre de l'AGIC.

Nom & Prénom :

Adresse :

Carte d'identité n° :

Par :

Délivrée le :

Date de naissance :

Email :

Téléphone :

Gargenvillois : location 1 emplacement (3m) 15 € + un chèque de caution de 50 €

location 2 emplacements (6m) 30 € + un chèque de caution de 50 €

location 3 emplacements (9m) 45 € + un chèque de caution de 50 €

Extérieurs : location 1 emplacement (3m) 20 € + un chèque de caution de 50 €

location 2 emplacements (6m) 40 € + un chèque de caution de 50 €

location 3 emplacements (9m) 60 € + un chèque de caution de 50 €

Liste des objets mis en vente :

Je soussigné (e)

Déclare sur l'honneur ne pas déjà avoir participé cette année à deux manifestations de ce genre. Les objets que je mets en vente sont usagés et n'ont pas été achetés en vue de leur revente.

J'ai parfaitement connaissance des conditions de participation dont un exemplaire m'a été remis et je m'engage à toutes les respecter.

Signature